



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Concours de réalisations plastiques Florilège international des écrivains en herbe francophones 2018/2019

Dix comme diversité, dis la diversité

A l'occasion de la dixième édition du *Florilège international des écrivains en herbe*, l'académie de Montpellier et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), en partenariat avec l'Université Paul Valéry, lancent un concours de productions plastiques destinées à être publiées dans le prochain volume

Le thème de ce concours : Dix comme diversité, dis la diversité

Il s'agira de décliner le thème de **la diversité** qui est au cœur du dispositif Florilège : diversité des textes, des voix, des horizons, des genres, des origines. **Derrière ce mot**, d'autres mots surgissent et questionnent : **identique et différent ? Dans ce mot**, on entend **le nombre 10** et comme il est toujours bon de souhaiter les anniversaires, nous proposons d'intégrer dans les réalisations des allusions, références, explicites ou implicites à cet anniversaire tout rond. Identiques, différentes ? Les années passent et inscrivent le Florilège dans la durée.

Les réalisations peuvent utiliser plusieurs techniques :

- Photographiques
- Numériques
- Techniques mixtes



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Article 1 : organisation et modalités

- Le concours est organisé par la D.A.A.C. (délégation académique à l'action culturelle) de Montpellier et la F.I.P.F. (fédération internationale des professeurs de français) en partenariat avec l'université Paul Valéry de Montpellier.
- Il est ouvert à tous les élèves des établissements du secondaire, de collèges et lycées publics et privés, et aux étudiants.
- La participation est nationale et internationale : établissements français et francophones.
- La participation peut être individuelle ou collective (dans le cadre de projets de classe).
- Il s'agit de proposer une ou plusieurs réalisations en lien avec le thème.
- Le jury est constitué de chargés de missions D.A.A.C., d'inspecteurs d'académie, d'enseignants et de professionnels du livre et de la photographie.

Article 2 : Caractéristiques techniques :

- Format : Les réalisations seront bidimensionnelles en noir & blanc ou en couleurs.
- Techniques : Techniques photographiques, numériques, mixtes.
- Une note d'intention doit accompagner la réalisation : elle servira de légende lors de la publication.
- Présentation : les réalisations seront transmises sous forme photographique par voie numérique.

Conseils importants

Afin d'obtenir des reproductions de qualité, il est conseillé d'éviter dans les collages - si cette technique est retenue- les matières trop brillantes et les reliefs importants.

Pour les mêmes raisons, les productions aux crayons de couleur ne seront pas retenues.



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Article 3 : calendrier

- Date limite d'envoi des photos : 15 février 2019
- Sélection par les jurys : Mars 2019
- Parution du Florilège : Mai 2019

Article 4: valorisation

- 12 réalisations seront sélectionnées et seront publiées dans le Florilège 2018/2019 tiré à 1500 exemplaires.
- Les photos sélectionnées seront valorisées lors de la Comédie du livre de Montpellier, dans le cadre du colloque Florilège, et publiées sur le site de la DAAC de Montpellier.

La participation à ce concours vaut cession, à titre gratuit, au profit de l'académie de Montpellier et de l'université Paul Valéry, de tous les droits de propriété des candidats ou de leurs ayants droits sur les documents et œuvres réalisés dans ce cadre.

Les candidats s'engagent à fournir des travaux inédits.

Afin de permettre la valorisation des travaux, les participants veilleront à ce que le droit à l'image de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves soit strictement respecté. (*Formulaires en pièces jointes*).



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Article 5 : Modalités d'envois.

- Les envois se feront par voie numérique à :

Marie-hele.gola@ac-montpellier.fr

Stéphane François

Délégué Académique à l'action culturelle

Stéphane.Francois@ac-montpellier.fr

Frédéric Miquel

IA-IPR de Lettres

Frederic.Miquel@ac-montpellier.fr

Marie Gola

Chargée de mission DAAC

Marie-Hele.Gola@ac-montpellier.fr

Viviane Youx

Vice-présidente de la CFLM, Commission du français langue maternelle de la FIPF

vivianeyoux@gmail.com